

# MONACO ETAT D'ALERTE MAXIMALE

## Suite à l'attentat de Nice

Passé le moment de stupeur, l'émotion, et les envois de condoléances, envoyés par le souverain, Chef de l'Etat, et par le Gouvernement Princier, au voisin français, frappé ce 14 juillet à Nice par « un loup solitaire » islamiste inspiré par daesch, avec les conséquences que l'on sait : 83 morts et autant de blessés, les services de la Sureté Publique de la Principauté de Monaco, viennent de se mettre en Etat d'Alerte Maximale, et une cellule de crise créée au sein de l'intérieur. Par solidarité et soutien au peuple français, diverses manifestations ont été annulées à Monaco et une messe à la mémoire des victimes à été donnée en la Cathédrale de Monaco en présence des membres du gouvernement et de la famille princière.

Il est évident pour les autorités, qu'un attentat similaire, ne peut, ni ne doit se produire à Monaco.

Mais comment l'empêcher, comment prévoir, quelles dispositions prendre de façon préventive pour que cela ne se produise pas ?

Il est vrai que Monaco ne fait que 2km carrés et n'est pas au demeurant une cible des islamistes, mais un fanatique isolé, radicalisé et inspiré par les mots d'ordre diffusés par daesch, pourrait être tenté de prendre la principauté pour cible.

Dés lors, les limites du territoire deviennent un avantage, permettant d'échafauder toute sorte de plans, et de théories d'attaque, et de ce fait, mettre en alerte tous les effectifs de police, avec de nombreuses et diverses dispositions servant à protéger et rassurer les résidents en anticipant au plus possible ce qui pourrait advenir.

Ainsi les forces de l'ordre présentes aux quatre points d'entrée de la principauté, ont été renforcées ; tous les véhicules qui entrent sur le territoire, sont, sans être forcément arrêtés, scannés, les visages scrutés et leur éventuelle dangerosité évaluée par des spécialistes, les contrôles de véhicules intra-muros, renforcés ; tout soupçon vérifié, et les effectifs augmentés et armés d'armes d'assaut, prêts à réagir à toute menace. L'accès place du Casino, et au Rocher de Monaco est réglementée aux seuls véhicules agréés.

Les véhicules ne peuvent plus s'arrêter inopinément face aux endroits très fréquentés, pouvant représenter une cible potentielle ; la sécurité des établissements de la place du Casino a été également visiblement renforcée, agents de sécurité aux entrées de l'Hotel de Paris, du Casino, et du Café de Paris, sacs fouillés et/ou scannés, présence policière soutenue par des renforts armés.

Même l'accès au Beach de Monte-Carlo, célèbre plage huppée de Monaco, cependant située sur le sol français, a été sécurisé, et son accès sévèrement contrôlé.

La zone maritime se voit également renforcée, afin de ne pas permettre l'éventualité d'une arrivée par mer.

Tout est mis en œuvre désormais, pour limiter au maximum possible, toute tentative de même type que celle qui s'est produite Promenade des Anglais.

S.G.  
C.D.C.I.  
Direction de l'Information